

# Section IV. Conclusions et perspectives de politiques

Une évaluation des progrès de l'Afrique vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement serait incomplète si elle se bornait à mesurer la distance qui sépare encore le continent de ces cibles. Sur la mesure de l'effort consenti, le continent se classerait parmi les tout premiers.

L'Afrique continue à faire des progrès remarquables en direction des OMD, en particulier en ce qui concerne la scolarisation primaire, la parité des sexes dans l'enseignement primaire, la représentation des femmes dans les parlements, les taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans et la lutte contre le VIH/sida et le paludisme (particulièrement au niveau des taux de prévalence dans ce groupe d'âge). Mais les progrès ont été lents sur les chapitres de la réduction de la pauvreté, de l'emploi et de certains objectifs de santé. De plus, la qualité des services sociaux reste préoccupante, et des pratiques inégalitaires ont eu tendance à marginaliser les ménages à faible revenu, les femmes et les habitants des zones rurales. Les tendances récentes de l'aide publique au développement sont également inquiétantes, car elles laissent prévoir que les ressources réservées au financement du développement vont diminuer.

Pour faire face à ces défis, l'Afrique aura besoin d'une approche multisectorielle et d'un éventail d'interventions de nature à promouvoir une croissance rapide et inclusive tout en veillant à ce que les fruits de cette croissance favorisent la santé et les capacités productives de la population. Les mesures de politique publique suivantes sont proposées en vue d'accélérer la réalisation de progrès en direction des OMD.

## Promouvoir l'industrialisation et la transformation structurelle

Les pays d'Afrique sont à même d'améliorer leurs taux de croissance et de créer des emplois en mettant en œuvre un programme d'industrialisation axé sur les matières premières. La chaîne de valeur qui relie le producteur de matières premières à l'utilisateur final peut être mise à profit pour ajouter de la valeur aux produits agricoles et aux autres denrées agricoles, et pour créer des emplois tout le long de cette même chaîne. Dans le cas de pays dépendant de leurs ressources extractives, l'adoption de lois relatives au contenu local, faisant obligation aux compagnies minières d'acheter localement les intrants dont elles ont besoin, de former des cadres nationaux, et de réserver les activités minières artisanales à des entrepreneurs locaux, pourrait contribuer à la création d'emplois. Les mesures d'imposition obligatoire d'un contenu local peuvent favoriser l'exploitation de chaînes de valeur en renforçant les liens des producteurs avec leurs fournisseurs locaux. Cependant, pour être efficaces, de telles démarches doivent être complétées par des mesures susceptibles de renforcer les capacités concurrentielles des fournisseurs locaux. De telles mesures concernent le développement et la mise à niveau de compétences, l'adoption et l'adaptation de technologies appropriées, et l'accès à des capitaux.

Pour développer les débouchés de nouveaux fabricants africains, il sera nécessaire de promouvoir le commerce intrarégional. Dans ce contexte, les pays d'Afrique ne doivent pas tarder à pleinement appliquer l'Accord continental de libre-échange.

## Améliorer la qualité de l'enseignement

Relever la qualité de l'enseignement en Afrique sera vital pour rendre sa force de travail plus productive et employable. L'amélioration des taux d'achèvement du cycle d'études primaire est associée à la qualité de l'enseignement dispensé et à l'intérêt, tel que perçu par les parents, de l'achèvement de la scolarité. La qualité de l'enseignement et l'amélioration des taux d'achèvement seront possibles si on engage des investissements en infrastructures scolaires, notamment en enseignants de qualité et en bâtiments, et si on adopte des mécanismes rigoureux de contrôle de la qualité.

A côté de ces effets, on devra affronter les pratiques culturelles qui freinent les inscriptions à l'école ainsi que les taux d'achèvement scolaire en versant des primes récompensant les parents pour avoir envoyé leurs enfants à l'école et les y avoir gardés. Pour faire face aux pratiques culturelles impliquant une discrimination de genre, ces versements devront favoriser l'inscription des filles à l'école. Ils pourraient être liés aux moyens de subsistance des parents. Par exemple, dans un contexte essentiellement agricole, on pourrait songer à des partenariats « public-privé » garantissant des marchés aux familles qui inscrivent et maintiennent leurs enfants à l'école.

## S'attaquer aux inégalités

Des inégalités marquées, fondées sur le genre, le revenu et le lieu de résidence, continuent de faire obstacle à l'accès aux services sociaux. Investir dans les infrastructures rurales pour encourager la transformation agricole et augmenter les revenus ruraux sera vital pour venir à bout des disparités qui sont liées au clivage rural-urbain. De tels investissements catalyseront également l'activité économique et urbaniseront des zones rurales.

L'inégalité de genre doit être affrontée aux niveaux de l'enseignement, de la vie politique et de l'emploi. Les disparités de genre dans l'enseignement

procèdent d'attitudes patriarcales, du harcèlement sexuel et d'un accès inadéquat à des installations sanitaires séparées pour les femmes. Au moyen de campagnes de plaidoyer, il sera possible de modifier les comportements en sensibilisant les gens aux effets négatifs de pratiques culturelles défavorables aux femmes. Prioriser les femmes dans les programmes de formation d'enseignants et mettre en place des mécanismes permettant la dénonciation anonyme d'actes de harcèlement sexuel pourront réduire la fréquence d'actes de ce type. De plus, une législation prévoyant l'aménagement d'installations sanitaires séparées pour les filles dans tous les établissements d'enseignement garantira que ceux-ci satisfont aux normes minimales d'assainissement féminin.

Au plan politique, les pays qui sont parvenus à progresser sur l'autonomisation des femmes sont ceux qui ont adopté des cadres juridiques garantissant à des femmes un nombre donné de sièges au parlement. Cela s'est produit en Égypte, au Rwanda, en Afrique du Sud et en Ouganda. Confier à des femmes des postes non électifs, tels que des postes ministériels ou des fonctions managériales, leur donnera les moyens de se former et de se préparer à des responsabilités politiques pour l'avenir.

Au niveau du travail, les inégalités de genre donnent lieu à de fortes disparités salariales pour des travaux égaux, et à la concentration de femmes dans des emplois mal rémunérés. Pour faire disparaître de telles inégalités, il est nécessaire de lancer des programmes de qualification professionnelle à l'intention de femmes non qualifiées et d'instituer des lois d'égalité salariale et de discrimination positive afin d'assurer l'égalité de traitement de femmes qualifiées au regard du recrutement.

En outre, des mécanismes de protection sociale, y compris d'assurance maladie, devront améliorer l'accès aux interventions à impact élevé au profit

des enfants, ce qui permettra d'atténuer les impacts de l'inégalité en réorientant les efforts vers les enfants et les familles les plus pauvres et les plus marginalisés.

### **Améliorer la qualité et les résultats des soins de santé**

Pour améliorer la situation générale de santé de la population africaine, il sera nécessaire de se concentrer sur la santé infantile et maternelle. Les maladies infectieuses, des systèmes de santé insuffisants, une alimentation médiocre, un manque d'accès à un personnel accoucheur formé, de forts taux de natalité parmi les adolescentes, et la demande insatisfaite en contraceptifs – tous ces facteurs contribuent à des taux élevés de mortalité infantile et maternelle. Pour réduire ces taux, il sera nécessaire de se concentrer davantage sur les cas de décès néonataux, qui sont les premiers responsables du taux élevé de mortalité infantile. Une cause transversale de la mortalité infantile et maternelle tient au manque d'accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires. Les projets d'assainissement qui transforment les déchets en engrais ou les recyclent offrent l'exemple de mesures pouvant améliorer l'assainissement tout en créant des emplois.

Améliorer l'accès à des moustiquaires imprégnées d'insecticide réduira les infections associées au paludisme, tandis qu'un accès accru aux contraceptifs réduira le taux de natalité parmi les adolescentes. Dans ce contexte, les partenariats « public-privé » dédiés à la production locale de moustiquaires imprégnées d'insecticide et de contraceptifs non seulement réduiront la mortalité infantile et maternelle, mais créeront également des emplois précieux pour les communautés locales.

### **Financer des interventions liées aux OMD**

La baisse des flux d'aide publique au développement impose de repenser les stratégies de mobi-

lisation des ressources en Afrique. Il faudra s'intéresser davantage à la conclusion de partenariats stratégiques avec des pays émergents. Se réorienter vers les investissements étrangers directs et le commerce sera vital pour la croissance, la création d'emplois et une réduction de la dépendance à l'égard de l'aide publique. En concluant de tels partenariats, l'Afrique devra être guidée par son objectif stratégique de réaliser sa transformation structurelle dans les meilleurs délais possibles. Il s'ensuit que ces partenariats extérieurs devront être alignés sur les priorités de la transformation économique de l'Afrique. Il s'agira aussi d'accorder davantage d'importance à la conclusion de partenariats avec la diaspora africaine et avec des intervenants nationaux, particulièrement dans le secteur privé local.

### **Réaliser la sécurité alimentaire**

#### **Adopter une approche intersectorielle et coordonnée**

Aucun secteur ou groupe d'intervenants unique ne peut à lui seul réaliser la sécurité alimentaire. Garantir la sécurité alimentaire exige le concours et la coordination de multiples secteurs et parties prenantes. Le secteur agricole doit se soucier premièrement des problèmes de productivité. De leur côté, le secteur des transports et des communications doit contribuer au développement des infrastructures ; le secteur de la santé, à des questions de nutrition et de lutte contre le VIH/sida et aux autres enjeux connexes ; et le secteur du commerce, au marketing et aux exportations. De plus, l'expérience pratique des organisations de la société civile et du secteur privé aidera à améliorer la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques.

#### **Prendre des engagements envers l'agriculture et tenir ses promesses**

Il faut que les gouvernements africains honorent leurs engagements à l'égard du développement agricole, tel que l'engagement d'Abuja de consacrer 10 pour cent du budget à l'agriculture, en-

gagement que fort peu de pays ont tenu depuis 2001. Cet engagement doit s'accompagner de la volonté politique de favoriser le développement agricole en vue d'une production et d'une productivité accrues. De la même façon, les partenaires de l'Afrique doivent s'acquitter des promesses qu'ils ont faites dans le cadre d'engagements et de partenariats pour améliorer la sécurité alimentaire. Toutefois, le développement agricole va au-delà de l'augmentation des allocations : sa gouvernance est tout aussi cruciale.

### **Transformation des denrées agricoles**

Ajouter de la valeur aux produits de l'agriculture, notamment par des procédés agro-industriels, peut améliorer la sécurité alimentaire en réduisant les pertes de nourriture, en minimisant l'exposition des agriculteurs à la volatilité des prix de denrées périssables, et en relevant les revenus tirés de l'agriculture. Il appartient donc aux pays africains d'ajouter de la valeur aux matières premières qu'ils produisent et d'adopter des stratégies agro-industrielles de nature à créer des emplois, de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire.

### **Investir dans des mesures d'adaptation au changement climatique**

Pouvoir s'adapter aux effets du changement climatique et les atténuer sera crucial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les gouvernements doivent investir dans les mesures qui pourront compenser les effets que le changement climatique exerce sur l'agriculture du continent. Les mesures d'adaptation doivent être appliquées sur le territoire entier de chaque pays afin d'assurer une couverture élargie, réduire la vulnérabilité aux chocs climatiques, et permettre à l'ensemble des pays de bénéficier de ces mesures. Les politiques et actions institutionnelles à envisager sont notamment de financer ces mesures et de fournir aux petits exploitants des incitations à investir en moyens d'adaptation et d'atténuation.

### **Promouvoir la protection sociale afin d'assurer la résilience du système alimentaire aux situations de stress**

Il est possible à un État de réaliser une meilleure résilience au moyen de programmes de protection sociale ciblés visant à garantir et à améliorer l'accès alimentaire de la population. Pour être financièrement durables, ces programmes ne doivent pas dépendre entièrement d'un financement extérieur.

### **Améliorer la productivité agricole**

Les gouvernements africains doivent donner à l'agriculture les moyens d'accroître sa productivité en investissant en infrastructures d'intérêt agricole, par exemple en chemins locaux, en aménagements de systèmes d'irrigation et en installations de stockage ; en facilitant l'accès au crédit ; en offrant des services de vulgarisation pour encourager l'emploi de techniques appropriées ; et en améliorant la diffusion des informations sur les prix et le marché. Les gouvernements africains doivent également créer des stocks alimentaires stratégiques pour faire face à toute crise, telles que des pénuries alimentaires ou de fortes fluctuations de prix.

### **Documenter et échanger les bonnes pratiques**

Les pays doivent identifier les bonnes pratiques et les documenter afin de permettre à d'autres pays de les adopter. Cela épargnera aux décideurs politiques de gaspiller des ressources à lancer des interventions qui n'aboutiront pas aux objectifs visés.

### **Mettre en place des systèmes d'alerte précoce**

Il faut que les pays d'Afrique disposent de mécanismes régionaux de surveillance et de réaction en temps opportun à toute crise alimentaire potentielle. Pour cela, il sera nécessaire de renforcer les capacités institutionnelles de surveillance de la sécurité alimentaire et de veiller à la collecte et à la vérification rigoureuse des données ainsi qu'au suivi de leur diffusion. Cela permettra de prendre des décisions informées.